

**TACHES APPROUVEES PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE  
POUR LA PERIODE D'INTERSESSION 2001/02**

**TACHES APPROUVEES PAR LE COMITE SCIENTIFIQUE POUR LA PERIODE D'INTERSESSION 2001/02**

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
<b>1.</b>	<b>Statut et tendances des pêcheries</b>				
1.1	Soumettre les données de capture et d'effort de pêche de la pêcherie de krill et réexaminer l'utilisation des indices qui en sont dérivés.	2.3, 5.17	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.2	Mettre à jour les informations sur le traitement du krill, les tendances du marché, les analyses économiques et toute autre information qui pourrait aider le WG-EMM à contrôler l'expansion de la pêcherie de krill.	2.4	juillet	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.3	Fournir des informations sur l'ampleur des captures tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la zone de la Convention au moyen du SDC, des observations de navires et des déclarations de données de capture.	2.14 i)	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.4	Examiner de plus près les déclarations du SDC ayant trait aux captures de la zone 51 et de secteurs ayant fait l'objet d'une augmentation des captures déclarées depuis la mise en place du SDC.	2.14 ii)	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.5	Présenter de nouvelles informations sur la distribution spatio-temporelle des pêcheries de krill, les facteurs de traitement du krill, notamment à l'égard de l'équipement moderne, les facteurs économiques des pêcheries de krill et les fluctuations du marché qui pourraient affecter le développement de ces pêcheries.	3.8	juillet	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.6	Compléter le questionnaire sur les tactiques de pêche au krill et donner des suggestions pratiques sur les modifications qui pourraient être apportées au questionnaire.	3.9	juillet	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.7	Collecter des données sur les facteurs de conversion en suivant les directives de la CCAMLR qui ont été distribuées aux observateurs scientifiques et aux capitaines.	3.12	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.8	Évaluer les facteurs de conversion tout au long de la saison pour tenir compte de la variabilité biologique telle que les changements saisonniers dus à la condition de frais; soumettre les données dans les rapports d'observation.	3.12	saison 2001/02	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
1.9	Fournir des informations sur les études de marquage de <i>Dissostichus</i> spp. et d'autres espèces présentant de l'intérêt.	3.14	janvier	coordination et résumé	mise en œuvre
1.10	Donner des informations sur les études réalisées par marquage de <i>Dissostichus</i> spp. et d'autres espèces pertinentes dans la nouvelle version du <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> pour la saison 2001/02.	3.14	février	mise en œuvre	distribution

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
<b>2.</b>	<b>Espèces dépendantes</b>				
2.1	Le SC-CAMLR approuve les tâches identifiées par le WG-EMM.	Annexe 4, tableau 1	juillet	coordination, mise en œuvre	mise en œuvre
2.2	Envisager de nouvelles méthodes standard du CEMP, ou revoir les méthodes existantes, rendre des avis, examiner de nouvelles techniques d'analyse de paramètres et établir des critères d'évaluation des méthodes de collecte des paramètres non-CEMP identifiés par le WG-EMM comme pertinents à ses travaux.	4.10	juillet	coordination	mise en œuvre par le sous-groupe
2.3	Considérer s'il est nécessaire de poursuivre les travaux sur une procédure générale d'évaluation des zones marines protégées et si les motifs d'une proposition doivent être évalués en fonction des deux points identifiés par la Commission.	4.14	septembre	coordination	mise en œuvre
2.4	Préparer et adresser un projet de plan de gestion pour l'établissement de la ZSP de la baie du Terra Nova Bay à temps pour qu'il soit examiné par le(s) groupe(s) de travail pertinent(s) du Comité scientifique en 2002.	4.17	juillet		soumission du plan par l'Italie
<b>3.</b>	<b>IMAF</b>				
3.1	Le SC-CAMLR approuve les tâches identifiées par le WG-IMAF, y compris dans les domaines suivants :	Annexe 5, appendice F	septembre	coordination, mise en œuvre	mise en œuvre
3.2	Terminer la soumission de données requises pour l'examen de la taille et des tendances des populations d'espèces d'albatros et de pétrels <i>Macronectes</i> et <i>Procellaria</i> qui sont vulnérables aux interactions avec les palangriers, des secteurs d'alimentation des populations de ces espèces pour permettre d'évaluer le chevauchement avec les régions fréquentées par les palangriers et de la recherche génétique nécessaire pour déterminer l'origine des oiseaux tués dans les pêcheries à la palangre.	4.25	septembre	coordination	mise en œuvre
3.3	Fournir des avis utiles et si possible aider le Japon à mettre en place et à contrôler le succès des mesures visant à réduire la capture accidentelle des oiseaux de mer, du type de celles donnant de bons résultats dans la zone de la Convention, dans les pêcheries à la palangre en dehors des eaux de la CCAMLR.	4.58	septembre		mise en œuvre

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
3.4	Rechercher d'autres informations sur les niveaux de capture accidentelle d'oiseaux de mer, les mesures visant à réduire la capture accidentelle des oiseaux de mer et les programmes d'observation de tous les Membres et autres pays menant ou autorisant la pêche à la palangre dans des régions où sont tués des oiseaux de mer de la zone de la Convention.	4.59	septembre	mise en œuvre	informations à procurer
3.5	Faciliter des recherches et la mise en place de mesures visant à réduire la capture accidentelle des oiseaux de mer et soumettre des comptes rendus à la prochaine réunion du WG-IMAF.	4.61	septembre		mise en œuvre
3.6	Procurer de l'aide, que ce soit dans le domaine financier, logistique ou autre, en menant à bien une étude sur les effets des divers éléments de la mesure de conservation 29/XIX applicables au système de palangre espagnol, pour réduire la mortalité accidentelle des oiseaux de mer.	4.63	saison 2001/02		mise en œuvre
<b>4.</b>	<b>Débris marins</b>				
4.1	Fournir des détails sur les campagnes d'évaluation quantitatives standard menées par les navires sur les débris en mer et transmettre les données au secrétariat.	4.100	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
4.2	Collecter des données sur les débris marins selon les méthodes standard prescrites et les soumettre au secrétariat sur les formulaires de déclaration types.	4.101	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre
4.3	Pendant la période d'intersession, par correspondance, valider en détail les données soumises et encourager la soumission de données actuelles, récentes ou anciennes, lorsque ces données ont été collectées par une méthode conforme à la méthode standard approuvée et soumettre les données sur des formulaires standard de déclaration.	4.102	septembre	mise en œuvre	mise en œuvre
4.4	Préparer un compte rendu annuel sur les débris marins.	4.99 iv), 4.103	septembre	mise en œuvre	
4.5	Présenter les rapports de données qui contiennent des informations qui complèteraient et aideraient à l'interprétation de tendances et/ou de données qui n'ont pas encore été soumises, ou de manière incomplète, à base des données de la CCAMLR.	4.104	septembre	coordination, analyse, compte rendu	mise en œuvre

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
<b>5.</b>	<b>Espèces exploitées</b>				
5.1	Le SC-CAMLR approuve les tâches identifiées par le WG-FSA, y compris dans les domaines suivants :	Annexe 5, Section 10	septembre	coordination, mise en œuvre	mise en œuvre
5.2	Mettre au point une méthode reposant sur les unités d'exploitation en tenant compte des informations des satellites, de la bathymétrie, de la position du Front polaire, des données océanographiques et autres sur la répartition et l'abondance du krill, et en particulier de l'existence des sous-populations de krill.	5.8, 5.9	juillet	coordination	mise en œuvre par le sous-groupe
5.3	Revoir les mécanismes potentiels de la gestion de la pêcherie de krill à partir des comptes rendus réguliers de la pêcherie qui permettraient d'éviter autant que possible un dépassement de la limite de capture.	5.19	septembre	mise en œuvre	
5.4	Poursuivre la mise en place et les essais de méthodes visant à incorporer divers indicateurs du statut des stocks dans les évaluations.	5.34	septembre		mise en œuvre
5.5	Préparer une nouvelle version de fiches d'identification des espèces pour aider les observateurs à les identifier correctement.	5.97 v)	décembre		mise en œuvre par le sous-groupe
5.6	Réviser le <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> et le carnet électronique de l'observateur pour obtenir de meilleures informations sur la capture accessoire de poissons et d'invertébrés dans toutes les pêcheries.	5.97 vi)	février	mise en œuvre	
5.7	Publier des fiches plastifiées d'identification des espèces et les distribuer aux coordinateurs techniques. Des exemplaires des fiches d'identification des espèces devraient être insérées dans le <i>Manuel de l'observateur scientifique</i> .	5.99	mars	mise en œuvre	distribution
<b>6.</b>	<b>Contrôle et gestion de l'écosystème</b>				
6.1	Le SC-CAMLR approuve les tâches identifiées par le WG-EMM, y compris dans les domaines suivants :	Annexe 4, tableau 1	juillet	coordination, mise en œuvre	mise en œuvre
6.2	Entrer en relation avec le secrétariat de la CIB à l'égard de documents traitant des discussions de son Comité scientifique sur les unités de gestion à petite échelle.	6.17 i)	juillet	mise en œuvre	
6.3	Mettre en place, avant l'atelier sur les unités de gestion à petite échelle, des analyses pertinentes aux données de pêche pour déterminer desquelles aura besoin l'atelier et si les données de la base des données de la CCAMLR suffisent.	6.17 ii)	juillet	aide	mise en œuvre par le comité de direction

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
<b>7.</b>	<b>Gestion dans des conditions d'incertitude</b>				
7.1	Réviser les deux plans de pêche existants et les présenter sous leur version finale.	7.2	avril	mise en œuvre	
7.2	Préparer les plans de pêche de toutes les pêcheries de la zone de la Convention, en commençant par <i>D. eleginoides</i> de la sous-zone 48.3 et de la division 58.5.2, <i>Dissostichus</i> spp. de la sous-zone 88.1 et <i>C. gunnari</i> de la division 58.5.2.	7.3	septembre	mise en œuvre	
7.3	Continuer à développer le résumé des pêcheries	7.7	septembre	mise en œuvre	
<b>8.</b>	<b>Gestion des données</b>				
8.1	Mettre au point le format type de la CCAMLR pour la soumission des données de recherche.	10.4	février	mise en œuvre	
<b>9.</b>	<b>Coopération avec d'autres organisations internationales</b>				
9.1	Observer et participer aux réunions internationales présentant de l'intérêt pour les travaux de SC-CAMLR.	11.26	en intersession lorsque cela s'impose	coordination	représentation pertinente de la CCAMLR (observateurs nommés)
<b>10.</b>	<b>Période d'intersession 2001/02</b>				
10.1	Faciliter la participation d'experts aux prochaines réunions du WG-EMM et du WG-FSA. Le WG-EMM a présenté un calendrier d'ateliers pour la période de 2002 à 2005 pour aider les Membres à organiser la participation des experts. Le WG-FSA a, de plus, demandé instamment à la France et à l'Ukraine, ainsi qu'à d'autres experts, de l'aider à mener ses travaux lors des prochaines réunions.	13.7	en intersession lorsque cela s'impose		mise en œuvre

No.	Tâche	Référence aux paragraphes de SC-CAMLR-XX	Date limite	Action nécessaire	
				Secrétariat	Membres
<b>11. Autres questions</b>					
11.1	Préparer et distribuer les résumés des rapports des groupes de travail qui sont pertinents à l'ordre du jour du Comité scientifique et comportent des références aux paragraphes pertinents des rapports.	18.3	septembre	coordination	mise en œuvre par les responsables
11.2	Réviser le format de l'ordre du jour annoté du Comité scientifique pour y porter des références à tous les paragraphes des rapports des groupes de travail qui sollicitent des commentaires du Comité scientifique.	18.3	septembre	mise en œuvre	mise en œuvre par le président du CS
11.3	Examiner s'il serait souhaitable d'assembler les résumés des documents de travail sous réserve de notification aux auteurs, et de leur accord, et les distribuer au Comité scientifique en tant que documents de support.	18.4	septembre	coordination	mise en œuvre par les groupes de travail
11.4	Continuer par correspondance la préparation de l'ordre du jour de la réunion de 2002.	18.6	septembre	coordination	mise en œuvre par le président du CS